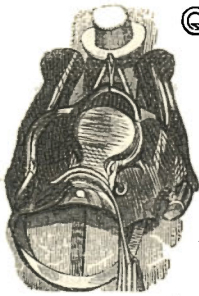






LE POSTILLON.



QUELLE QUE soit la route de France que vous parcouriez, il n'est pas une ville ; pas un beurg où vos yeux ne soient tout d'abord frappés de ces mots inscrits sur les murs de l'une des principales maisons : *Poste aux chevaux*. C'est là qu'entouré de ses nombreux serviteurs réside le représentant de l'une de nos plus belles institutions, le maître de poste.

De création royale, tour à tour décorés du titre de *maître* et de celui de *chevaucheur de l'écurie du roi*, maintenus dans leurs privilèges à ces époques de révolutions où les droits mêmes du souverain étaient méconnus, riches propriétaires pour la plupart, les maîtres de poste forment un corps d'élite dans les cadres duquel se trouvent étroitement joints, par un lien commun d'industrie, le prince et l'agriculteur, le duc et pair et le fermier.

Ce serait peu cependant pour la gloire de Louis XI d'avoir créé les postes, si, le même jour, il n'eût exclusivement attaché à leur service *la guide*, aujourd'hui le *postillon*. N'est-ce pas le postillon en effet qui entretient l'union et le mouvement entre ces nombreux relais dont notre France s'enorgueillit à bon droit ? n'est-ce pas à lui que sont *matériellement* dus les rapports d'homme à homme, de ville à ville, d'état à état ? à chaque voyage, arbitre de notre vie ou de notre mort, n'est-il pas enfin, par son travail, le principal élément de la prépondérance ordinaire dont son maître jouit, la source première de l'air d'aisance et de supériorité répandu sur tout ce qui l'approche ?

Arrêtons-nous devant une de ces habitations placées sur la route de ***. Elle appartient, depuis la restauration, à un vieux général qui s'y repose en paix des fatigues de vingt années de guerre : accoutumé au tumulte des camps, c'est encore

avec plaisir qu'il contemple le mouvement inséparable d'une maîtrise de poste fréquentée. Nous ne dirons rien de la partie réservée à sa demeure particulière ; celle destinée à l'exploitation nous semble seule utile à décrire.

On la reconnaît facilement à un mur élevé qui, appuyé contre l'une des faces latérales de la maison de maître, est partagé par la grande porte, au-dessus de laquelle se lit en longs caractères noirs l'inscription sacramentelle : *Poste aux chevaux*.

Entrons, et si vous n'avez jamais été à même de parcourir un de ces intéressants établissements placés sous la surveillance immédiate de l'autorité et se ressemblant tous, à l'importance du lieu près, vous ne regretterez pas, j'espère, la visite que nous allons faire de compagnie.

À droite, à gauche, devant nous s'élèvent les bâtiments, tous destinés à des usages différents. Ici, les écuries surmontées de greniers aérés où se conserve le fourrage nécessaire à la consommation de chaque jour, là la *fainière* ou vaste magasin de réserve où s'entassent les provisions faites pour l'année ; de cet autre côté, les remises, les hangars, la sellerie, la forge, tous les communs enfin nécessaires à une exploitation de ce genre.

L'espace demeuré libre entre ces trois corps de logis forme une belle et vaste cour au milieu de laquelle s'élève un puits artésien qui fournit une eau saine et abondante.

Le passage est terminé, les *musettes*¹ se reposent. L'heure du repas approche, de nombreux postillons se mettent en mouvement. Avant de passer outre, faisons une connaissance plus intime avec eux.

De toutes les classes, la plus difficile peut-être à régir, est celle des postillons. Après avoir vanté les services qu'ils rendent, pourquoi faut-il ajouter que, fiers de leur origine, ils possèdent au suprême degré les défauts ordinaires aux valets de grandes maisons, c'est-à-dire qu'ils sont pour la plupart insolents, ivrognes, paresseux, méchants et quelque peu bavards ? Joignez à cela une grande propension à faire *danser* le fourrage confié à leur garde, des habitudes d'indépendance inséparables de la vie active qu'ils mènent, une haute opinion d'eux-mêmes due à de nombreux succès obtenus sur les *Lucrèces* du pays, et vous comprendrez facilement qu'être sévère, mais juste avec eux, est le seul moyen d'en obtenir la soumission nécessaire. Les règlements qui les régissent sont écrits dans ce double but. Récompenses pour blessures graves, indemnités en cas de maladie, pension de retraite au bout de vingt ans de service, devoirs à remplir, discipline exacte, tout y est prévu, voire les punitions qui, selon la faute, consistent tantôt dans une amende, tantôt dans une mise à pied, quelquefois dans le renvoi, mais pour les cas les plus graves seulement. Au maître de poste appartient l'exécution de ce code, sauvegarde de son autorité.

Ici le général a transmis cette tâche pénible à un de ses anciens compagnons d'armes qui, après y avoir gagné le surnom de *singe*, sobriquet obligé dans le métier,

¹ Sac dans lequel le postillon renferme les objets nécessaires au pansement, et qui sont sa propriété.

de tout gérant ou homme d'affaires, est parvenu avec l'aide d'une discipline toute militaire, à établir les choses sur le pied où elles sont aujourd'hui.

Aussi voyez quelle activité et pourtant quel ordre parmi ces hommes; les uns charrient le foin, les autres vannent l'avoine, celui-ci mouille le son, celui-là porte la paille : tous travaillent et les chevaux par des hennissements répétés témoignent à l'envi le désir de recevoir la ration qui leur est destinée.

Pénétrons dans l'intérieur des écuries assez larges pour laisser un libre passage entre une double rangée de chevaux normands parmi lesquels il est facile de reconnaître ceux de *volée* à leurs jambes fines, au feu qui s'échappe de leurs naseaux, les *porteurs* et les *sous-verges* à leur taille plus élevée, à leurs formes carrées et vigoureuses. *Râteliers*, *mangeoires*, *coffres à avoines*, *coussinets* destinés à recevoir les selles, *chandeliers* auxquels se suspendent les harnais, comme tout y est propre et bien tenu ! Une litière fraîche attend les chevaux en course dont les barres mobiles indiquent la place; à l'extrémité la plus reculée, des stalles fixes séparent ceux qu'une maladie récente ou légère met momentanément hors de service. Des sceaux, des lanternes fermantes, seul mode d'éclairage permis par la prudence, deux grandes boîtes sans couvercle appendues aux traverses supérieures et appuyées contre les murs complètent l'ameublement des écuries. Pompeusement décorées du nom de soupentes et placées à une distance convenable l'une de l'autre, ces caisses, auxquelles on ne parvient qu'à l'aide d'une échelle mobile, contiennent chacune un matelas à l'usage des postillons de garde la nuit. C'est là ce qu'ils appellent leur *chambre à coucher*.

Après le repas vient la conduite à l'abreuvoir.

Un seul homme suffit pour mener attachés l'un à l'autre les quatre, cinq, quelquefois même six chevaux dont se compose son *équipage*. Monté à poil sur l'un d'eux, n'ayant d'autre frein que son licol, il en demeure pourtant parfaitement maître, et il est fort rare qu'un accident fâcheux vienne interrompre les exercices de voltige auxquels il se livre souvent dans l'eau, aux applaudissements prolongés des villageoises accroupies au lavoir, et au grand ébahissement des *moutards*, espoir de la commune.

Rien ne peut donner une idée de l'union intime qui existe entre un bon postillon et les chevaux qui lui sont confiés. Ils se parlent, ils s'entendent, ils se comprennent. Un mot, un geste, un nom, — car chacun d'eux a le sien, — un coup de sifflet, le moindre signe suffit pour que l'ordre donné soit immédiatement exécuté. On a vu des postillons quitter un relais parce qu'on leur avait enlevé un animal favori, des animaux qui, privés de leur conducteur ordinaire, se sont laissés mourir misérablement, ne voulant recevoir de nourriture d'aucune main étrangère.

Bientôt, les chevaux rentrent de l'abreuvoir; après avoir été légèrement bouchonnés, tous, par un instinct infailible, reprennent d'eux-mêmes leurs places accoutumées. Les longes sont attachées, les postillons libres, une scène nouvelle se prépare dans la cour. Quelques explications aideront à son intelligence.

En outre des lois auxquelles ils sont soumis, les postillons, ainsi que la plupart des corps d'état ou de métier existants, reconnaissent des coutumes dont l'usage seul perpétue chez eux les traditions. De ce nombre sont, avant tout, le *baptême* et la *savate*:

la *savate*, punition infligée au *capon*, c'est-à-dire au camarade convaincu d'avoir fait des rapports au maître ; de lui avoir appris, par exemple, par quelle ruse nouvelle l'avoine continuait à se transformer en piquette au cabaret voisin. Tout le monde connaît ce genre de supplice qui consiste à appliquer au coupable sur les parties du corps le mieux appropriées à cet effet par la nature un nombre de *coups de soulier* proportionnés à la gravité de la faute : justice expéditive et dont les suites compromettent parfois la vie même de l'infortuné patient.

Le *baptême* est une tout autre chose. Cette cérémonie, car c'en est une, n'a rien que de jovial et d'innocent. Elle s'adresse au novice qui paraît pour la première fois dans un relais. Sont seuls exceptés les enfants de la *balle*, ou fils de postillons, et le nombre en est assez grand, car ce n'est pas chose rare, malgré l'antipathie que ces derniers ont pour le mariage, que de rencontrer deux et même trois générations attachées à la même poste. C'est que le métier, quoique rude, n'est pas des plus mauvais. Le vrai postillon reçoit de toutes mains : du voyageur en poste, du courrier de malle, du conducteur, dont il seconde trop habilement la fraude, de l'hôtelier auquel il amène des voyageurs, de son maître enfin, qui ne lui paye pas moins de 50 à 60 francs de gages mensuels.

Initiés dès l'enfance aux devoirs de leur profession future, ces jeunes *louveteaux* ont à peine atteint leur seizième année, âge de rigueur, qu'ils passent en *pied*, et, grâce au livret octroyé par l'autorité municipale, acquièrent *gratis*, du moins aux yeux des camarades, le droit de nous verser, vous ou moi, à l'occasion.

Il n'en est pas de même à l'égard du surnuméraire auquel vont être accordés pour la première fois le privilège de faire connaissance avec les corvées d'écurie, et l'honneur insigne d'apprendre à manier la fourche à fumier. Celui-là doit subir une épreuve.

Nous allons y assister.

Au milieu de la cour, et tout à côté du puits, s'élève un tréteau de bois sur lequel une selle est posée. Recouverte de quelques planches mobiles, l'auge lui sert de piédestal ; des branches de verdure placées à l'entour achèvent la décoration, et cachent les supports du tréteau.

La *poste* entière est sur pied ; de nombreux spectateurs venus du dehors ont obtenu la faveur d'être admis dans l'intérieur de l'établissement ; les femmes surtout — avides de spectacles à la ville, comment ne le seraient-elles pas au village ? — les femmes sont en grand nombre ; et là, comme partout, c'est à qui sera la mieux placée. Dans cet espoir, chaque postillon s'entend appeler de la voix la plus séduisante : « mon p'tit m'sieu Nicolas... Mon bon père Delorme... »

Soudain un profond silence s'établit. Le néophyte a paru, conduit par le *loustic* du relais qui lui sert de parrain ; il est amené près de la monture préparée. Là, il doit *s'enfourner* dans une paire de boîtes fortes, boîtes de l'une desquelles, pour notre bonheur passé et pour celui de nos enfants, sortit un jour l'épisode le plus curieux de la véridique histoire de Poucet. A peine a-t-il introduit la seconde jambe dans sa lourde prison de cuir, qu'on l'abandonne à lui-même. Que d'efforts ne doit-il pas faire en ce moment pour conserver un équilibre perdu à chaque pas ! De trébu-

chement en trébuchement, de chute en chute, il arrive enfin au pied de l'auge ; alors on le hisse sur le tréteau plutôt qu'il n'y monte lui-même ; on lui met le fouet en main ; et comme, à dessein, la selle est demeurée veuve de ses étriers, et que les jambes du cavalier, cédant au poids énorme qui les entraîne, pendent, à sa grande souffrance, de toute leur longueur, on dirait, à le voir ainsi perché, d'une de ces figures de triomphateur romain peinte ou tissée dans quelque antique tapisserie de Flandre. Commence aussitôt, au milieu des rires et des lazzis de toute sorte, l'examen du récipiendaire, espèce d'interrogatoire que son *sel fort peu attique* nous interdit de reproduire. Chaque demande, chaque réponse devient le sujet de nouvelles acclamations joyeuses. Un nom lui est donné, nom de guerre qui, peut-être, remplacera pour toujours son véritable nom. Arrive enfin cette dernière question, prononcée d'une voix solennelle : « Tu as eu le courage de monter sur ce cheval, jeune homme, sais-tu comment on en descend ? » Quelle que soit la réplique du malheureux, ces mots sont le signal de son supplice : à peine ont-ils été prononcés, que les planches qui recouvrent l'auge disparaissent sous les efforts instantanés des spectateurs les plus voisins. Le tréteau tombe de tout son poids dans l'eau dont elle est remplie, et entraîne nécessairement dans sa chute l'inhabile cavalier ; mais ce bain n'est point encore assez pour la purification du novice ; chaque assistant, armé d'un seau rempli à l'avance, vient l'immerger à l'envi, et il ne recouvre sa liberté qu'après avoir consenti à arroser à son tour le gosier de ses anciens d'un nombre de *litres* illimité.

Laissons le malheureux se remettre de la rude épreuve à laquelle il vient d'être soumis, et examinons les figures qui nous entourent.

Vieilles et jeunes, toutes ont un galbe particulier, dû partie à la fatigue et aux veilles inséparables du métier, partie à l'intempérance, qui se trahit sous une peau plus ou moins bourgeonnée.

L'une d'elles surtout est remarquable : couronnée de rares cheveux presque blancs résumés dans une petite queue, image dégénérée de l'énorme catogan, gloire des postillons du siècle dernier, elle appartient au père Thomas, qu'achèvent de caractériser le serre-tête blanc noué autour du front, l'escarpin à boucles d'argent, le bas bleu et le pantalon de peau descendant jusqu'à la cheville qui l'embrasse étroitement. Agé de près de soixante ans, ses services datent du camp de Boulogne, et rien, en aucun temps, pas même la crainte de perdre un état qu'il ne saurait quitter sans en mourir, n'a pu l'engager à se séparer de deux choses qu'il estime avant tout, le portrait de son *empereur*, comme il le nomme, et ces quelques poils réunis qui lui rappellent ses plus beaux jours. Excellent postillon dans son temps, l'adresse supplée chez lui à ce qu'il peut avoir perdu du côté de la vigueur, et peu de jeunes gens réussiraient encore mieux que lui à *couper* un ruisseau ou à *brûler* une concurrence. La seule chose à laquelle il n'a pu se soumettre entièrement. c'est le *menage en cocher*, qu'il regarde comme bien au-dessous de lui ; et jamais il ne s'assied sur un siège de voiture sans pousser un profond soupir et marmotter entre ses dents, à travers la fumée de son vieux *brûle-queue culotté* : « Si mon empereur n'était pas mort, ils n'auraient pas fait ça.... »

C'était beau, en effet, de voir ce postillon à la veste bleue, aux parements rouges, brodés d'argent et couverts d'une innombrable quantité de boutons, à la culotte de peau, aux grandes bottes éperonnées, le chapeau de cuir sur le coin de l'œil, la *verge* dans une main, la bride du porteur dans l'autre, guider d'un bras ferme cinq chevaux lancés au triple galop !

La sûreté des voyageurs gagne, dit-on, au mode de conduite presque généralement adopté aujourd'hui : c'est donc bien qu'on le préfère. Mais on ne peut nier que la tenue extérieure, que l'amour-propre de l'homme, si nécessaire en toute chose, que l'uniforme, quoique officiellement demeuré le même, n'y aient considérablement perdu. Sans catogan et sans bottes fortes, le postillon n'est plus que l'ombre de lui-même ; je l'aimerais presque autant en bas de soie, en gants beurre frais et en perruque à la Louis XIV...

Ohé ! père Thomas ! ohé ! v'là *une poste* qu'arrive ! — J'ai d'la chance aujourd'hui, répond l'ancien, dont c'est *le tour à monter*.

En effet, le son lointain des roues suffisait pour faire reconnaître une chaise de poste à une oreille exercée, et les triples appels du fouet indiquaient clairement que *le bourgeois* qu'elle renfermait payait les guides *au maximum*.

Dans ce cas, les chevaux sont lestement garnis et sortis à l'avance hors de la grande porte.

Le relayage s'opère donc en un clin-d'œil, et nous laisse à peine le temps de distinguer le voyageur assis dans la voiture ; cependant à ses bottes à l'écuyère ostensiblement placées près de lui, on reconnaît un courrier de cabinet ou de commerce. — Oui, un courrier : c'est ainsi qu'ils voyagent généralement. Notre délicatesse ne s'accommode plus des courses à franc étrier, et rien de plus rare à rencontrer aujourd'hui sur nos routes, qu'un courrier, proprement dit.

Le père Thomas est prêt ; une mèche neuve a été lestement ajoutée à son *fouet de malle* ; il part faisant à son tour résonner l'air de ses *clics-clacs* les plus harmonieux.

C'est ici le lieu de faire observer que la langue du fouet est d'un usage universel parmi les postillons. Sur la grande route, endormi dans sa charrette, un voiturier du pays, un ami tarde-t-il à livrer passage ? une salve prolongée le rappelle affectueusement à son devoir ; un roulier malappris met-il trop de lenteur à céder la moitié du pavé ? le fouet, plus rude alors dans ses éclats, lui ordonne de se hâter ; hésite-t-il encore ? — le fouet, au passage, lui lance une admonition des plus vives à la figure.

Sans le fouet, comment indiquer la générosité des voyageurs que l'on conduit ? comment dire s'ils payent les *guides* à la *mylord*, à l'*ordinaire* ou *au règlement* ; seul, dans son langage conventionnel, il sert de base à la célérité du service à leur égard.

On raconte à ce sujet une anecdote assez singulière.

Un plaisant paria, il y a quelques années, aller en poste, de Paris à Bordeaux, dans le laps de temps le plus court, en ne payant cependant aux postillons que les 75 centimes de pour-boire rigoureusement dus par cheval.

Affublé d'une grande robe de chambre, entouré d'oreillers et de fioles de toute espèce, il réussit à se donner l'air d'un moribond prêt à trépasser, et comme, à chaque relais, il demandait avec instance qu'on le menât au pas le plus doux, et qu'on épargnât sa tête et ses membres endoloris, le postillon, prévenu de son avarice par celui qu'il remplaçait, se faisait un malin plaisir de le secouer de son mieux en le menant au galop le plus forcé et de l'assourdir, eu ne laissant aucune interruption entre des salves de coups de fouet, lancées de toute la vigueur de son poignet. Chaque relais étant trompé par cette fausse annonce, la ruse réussit : il gagna. Mais à moins que vous ne soyez décidé à l'imiter, mieux vaudrait, je vous assure, voyager en patache que de vous entendre annoncer par un seul coup de fouet, indice ordinaire de *M. Gillet*, c'est-à-dire de celui qui ne paie les guides qu'au taux prescrit par l'ordonnance.

A la chaise de poste succède la malle. Celle qui arrive est du dernier modèle. C'est un coupé à trois places, très-large, parfaitement peint, on ne peut mieux verni, dans l'intérieur duquel rien n'a été épargné pour la commodité des voyageurs ; coussins élastiques, accotoirs moelleux, portières en glaces, rien n'est épargné. Deux choses seules, — assez peu importantes d'ailleurs, — semblent avoir été négligées dans sa construction : la sûreté des dépêches qui, placées dans un coffre en contrebas à l'arrière de la voiture ne peuvent, en aucune façon, être surveillées par celui à qui elles sont confiées et la vie du courrier qui, perché à la manière anglaise, sur la banquette dure et étroite d'un cabriolet élevé derrière la caisse, demeure exposé à toutes les intempéries et court risque de se casser le cou, au moindre cahot. Le postillon appelé à conduire la *nouvelle mode*, comme il l'appelle, se presse d'autant moins que le courrier le gourmande d'autant plus. Enfin il monte sur le siège, en rechignant, et celui qui en descend nous apprend, non sans accompagner ses plaintes de juréments fort énergiques : « Que ces *guimbardes-là* ne pourront marcher longtemps, qu'elles sont trop *brutales* à trainer ; avec ça, que les roues *cassent des noix*, et que la *Mistraton* ne paie que trois chevaux au lieu de cinq qu'on y attèle, etc., etc. »

Le temps apprendra s'il a raison.

Quant à nous, notre visite au relais est terminée ; il ne nous reste plus qu'à nous mettre en route.

La diligencé arrive.

— Conducteur, de la place ? — Deux banquettes. — C'est bon. — Vos bagages ? — Voilà !

Hissés tant bien que mal sur l'impériale, nous demeurons silencieux auditeurs du colloque suivant établi entre le conducteur et le postillon, dernier coup de pinceau à ajouter au portrait de ce dernier.

« Bonsoir, m'sieu Bibi, vous v'là ben à bonne heure aujourd'hui ; l's autres sont pas encore passés. — J' crois ben, j' les ai perdus au repas. — Ohé ! oh ! toi Pêchard. — Amène-donc le porteur ? — Arrière, arrière, Cœu de Cygne. — A cheval, à cheval. — Donne-moi les traits, Abel Cadet ; y êtes-vous, m'sieu Bibi ? — Marche, marche, — Hi !... »

La voiture roule emportée par cinq chevaux habilement lancés au grand trot.

La conversation continue. Le postillon raconte en détail le baptême dont il a été l'un des principaux acteurs.

Il est interrompu par le conducteur : « Fais donc attention à ton sous-verge. — Abu ! ah !... Queu dommage qu'ma Suzon ait pas pu voir ça, aurait-elle ri, aurait-elle ri ! vous la connaissez ben, m'sieu Bibi ; c'est c'te p'tite blonde qu'a de grands yeux de couleur, si ben que l' neveu à M. Cornet, l'épicier, dit toujours, histoire d' compliment, qu'all' r'semble à un vrai gruyère ! farceur, va !... Ah ! le mar-souin !... Vous voyez pas l's autres, m'sieu Bibi ! — Hardi, hardi ! — Amour d' femme, va !... St !... Flamme de punch !... J'sis altéré tout de même ; l'air est sèche à c' soir. Nous allons arrêter aux volets noirs, pas vrai, m'sieu Bibi, c'est vous qui régale. — J'arrête pas, j'ai des ordres. — Des ordres, est-y bon enfant, pisque l'inspecteur a passé z'hier, à même que c' gros qui marche avant vous, vous savez ben, m'sieu Bibi, il avait cinq lièvres qu'étions pas su feuille ; si ben que l'inspecteur a dit : pincé, vieux, qu'y dit ; les lièvres c'est des *lapins*¹. Fameux. Enfoncé l' gros. Avec ça qu'y a pas gras avec lui pour les pour-boire² ; quand y a des enfants, y m' fait rendre deux yards... Attends, la Marquise, j' t' vas ressoigner le cuir... Voyez-vous l' bouchon au bas d' la côte. La mécanique y est, pas vrai ? — N' t'inquiète pas. — Hu, l's Arabes !... C'te satannée descente, elle est d'un mauvaise. Et les cantonniers qui s' foulent pas la rate, et qu'y sont pas gênés pour dire que l' gouvernement fait pas les routes pour s'en servir, que la loi nous y défend. Ohé ! oh !... oh !... »

La voiture s'est arrêtée devant les volets noirs. Le postillon et le conducteur sont descendus.

• Du rouge ou du blanc, m'sieu Bibi ? — J'y tiens pas la main. — A vot' santé, m'sieu Bibi, la compagnie ; r'doublons-nous ? — Pu souvent :... enlevé, c'est payé. — Nous allons nous r'venger d' ça, ayez pas peur... donnez mon fouet, toi, mal-appris... Hu, les braves !... »

Nous repartons au galop ; on dirait que le *canon* bu par le maître, a donné un nouveau nerf à ses chevaux.

La nuit est venue ; la lassitude et le balancement de la voiture invitent le voyageur au sommeil...

Bonne nuit donc, et surtout bon voyage !...

J. HILFERT.

¹ On appelle *lapin*, en terme de messagerie, toute place ou tout port d'article perçu en fraude par le conducteur au détriment de son administration.

² Le pour-boire, légalement dû par le conducteur au postillon, est de 05 centimes par poste et par voyageur.

